

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : SOULIE C.

Procurations : GALZY Isabelle à FOREZ Daniel / GROUSSET Emilie à BOUTES Francis

Secrétaire de séance : LOPEZ Chantal

01/2022 - Adoption du Procès-Verbal du mercredi 15 décembre 2021

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 15 décembre 2021.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

ADOpte le Procès-Verbal du 15 décembre 2021

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire
BOUTES Francis